



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 10 janvier 2023

FRANCE 2030 : ANNONCE DES 53 LAURÉATS DE LA 9ÈME VAGUE DU CONCOURS D'INNOVATION I-NOV ET LANCEMENT DE LA VAGUE 11

A l'occasion du Comité ministériel de pilotage « Innovation et startup » de France 2030 qui s'est tenu le mardi 10 janvier 2023, Sylvie Retailleau, ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, Roland Lescure, ministre délégué chargé de l'Industrie, Jean-Noël Barrot, ministre délégué chargé de la Transition numérique et des Télécommunications, ainsi que Bruno Bonnell, secrétaire général pour l'Investissement, en charge de France 2030, ont annoncé les 53 lauréats de la 9^{ème} vague du volet i-Nov du Concours d'innovation de l'Etat.

Ces lauréats sont soutenus par France 2030 pour un montant total d'aides de 56,3 millions d'euros, autour de 4 thématiques : Numérique ; Santé ; Transports, mobilités, villes et bâtiments durables ; Energies, ressources et milieux naturels. A cette occasion, la vague 11 du concours est également lancée.

FAVORISER L'ÉMERGENCE D'ENTREPRISES, FUTURES GRANDES CHAMPIONNES À L'INTERNATIONAL

Se projeter, inventer demain, préparer l'avenir des générations futures sont d'impérieuses nécessités. La France se doit de mobiliser toutes ses forces vives afin de poursuivre et accélérer les efforts entrepris depuis plusieurs années pour décarboner notre industrie et transformer notre économie.

Avec France 2030, doté de 54 Md€, la France se donne les moyens de retrouver sa souveraineté industrielle et technologique dans des domaines stratégiques pour notre futur, avec notamment l'hydrogène décarboné, l'agroalimentaire, la santé, les mobilités, les matériaux de construction et ville durables, les métaux critiques ou encore la souveraineté technologique.

Pour contribuer à cette ambition et favoriser l'émergence de grands champions français pouvant prétendre à un développement international, le volet i-Nov des Concours d'innovation est un dispositif indispensable aux méthodes éprouvées, avec près de 600 lauréats depuis 2017. Cette 9^e édition a permis de soutenir des projets d'innovation au potentiel particulièrement fort pour l'économie française dans des secteurs clés pour l'indépendance et la durabilité de notre économie tels que : les énergies renouvelables, la transition énergétique et écologique dans l'industrie et l'agriculture ou encore la santé du futur et les technologies numériques de rupture.

Le concours i-Nov, financé par l'Etat via France 2030, est opéré par Bpifrance en collaboration avec l'ADEME. Il a pour objectif d'accompagner des projets portés par des start-ups et des PME sur tout le territoire. Depuis 6 ans, ce concours d'excellence contribue à atteindre l'objectif d'accompagnement des acteurs émergents que porte France 2030.

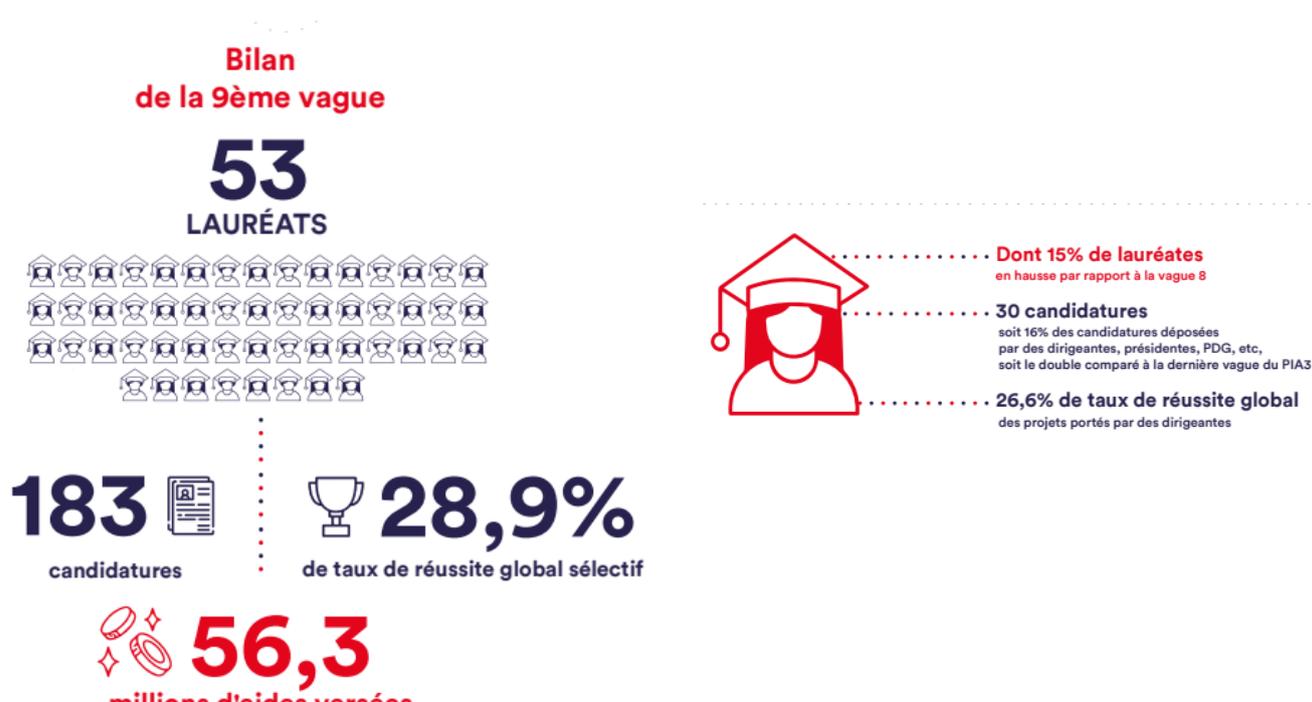
Lancé en 2017, i-Nov s'inscrit dans le continuum de financement du « Concours d'innovation » qui se décline autour de 3 volets complémentaires : i-PhD, i-Lab et i-Nov. **Ce dispositif de soutien à l'innovation marque un engagement de l'Etat via des financements, une labellisation et une communication renforcée permettant de soutenir le développement d'entreprises fortement innovantes et technologiques, écoresponsables et œuvrant pour une société plus durable.**

Le concours d'innovation i-Nov a déjà récompensé **584 lauréats** lors de ces 9 premières vagues, parmi lesquels on peut compter quelques très belles pépites françaises à l'instar de la société **Therapixel** (vague 1), **Medtech niçoise** qui développe une solution algorithmique de détection du cancer du sein ; **Wheeliz** (vague 2) et son offre de location de voitures pour personnes à mobilité réduite ; **aQuasys** (vague 8) fournisseur des systèmes d'aide à la gestion de la ressource en eau pour les territoires ; ou encore **UPCYCLEA** (vague 8) et son projet de big data au service de l'économie circulaire et du réemploi de matières.

[RETROUVER LES RECUEILS DES LAUREATS DES VAGUES 1 A 9 ICI !](#)

53 LAUREATS POUR LA 9EME VAGUE

La 9^{ème} vague du concours i-Nov a reçu 183 candidatures et récompense aujourd'hui 53 projets lauréats pour un montant total d'aides de 56,3 millions d'euros, autour de 4 thématiques.



Lors de la 9^{ème} vague, les projets devaient s'inscrire dans l'une des 4 thématiques opérées par Bpifrance en collaboration avec l'ADEME :

- **Numérique** : technologies quantiques et autres architectures de rupture, intelligence artificielle et traitement de données massives (big data), blockchain, réalité augmentée, réalité virtuelle, 5G, réduction de l'empreinte écologique associée au numérique, cybersécurité et transformation des industries culturelles et créatives.
- **Santé** : solutions thérapeutiques innovations, immunothérapie, dispositifs médicaux connectés ou logiciels, bioproduction, robotique chirurgicale, imagerie médicale, solutions de télésanté, logiciels d'IA pour l'aide au diagnostic, technologies au service de la personne en situation de handicaps.
- **Transports, mobilités, villes et bâtiments durables** : Eco-conception, réparabilité, recyclabilité, réduction des impacts environnementaux des véhicules et des infrastructures, véhicules à faibles impacts, systèmes et équipements d'optimisation de flux, mobilités inclusives solidaires et écologiques. Efficacité énergétique du bâtiment, bois, matériaux bio et géo-sourcés, gestion durable du chantier. Aménagement et conception des espaces et mobiliers urbains, réduction de la fracture territoriale, optimisation de l'espace public.
- **Energies, ressources et milieux naturels** : énergies renouvelables, stockage et systèmes énergétiques dont hydrogène, développement de solutions technologiques et organisationnelles au service de l'économie circulaire, biodiversité/bioéconomie, pérennisation de l'approvisionnement en eau, développement de solutions d'économies d'eau, adaptation/atténuation au changement climatique et qualité de l'air, enjeux de la transition écologique dans l'industrie et l'agriculture.

Les candidatures de la vague 10 du concours i-Nov sont en cours d'instruction et feront l'objet d'une communication ultérieure.

OUVERTURE DE LA 11ÈME ÉDITION DU CONCOURS I-NOV : 4 THÉMATIQUES

La vague 11 du concours vise à soutenir des projets innovants portés par des start-up et des PME. Pour cette édition, 4 thématiques sont définies :

1. **Numérique**
2. **Santé**
3. **Transports, Mobilités, Villes et bâtiments durables**
4. **Energies, Ressources et Milieux naturels.**

**Le dépôt des candidatures est ouvert
jusqu'au 11 avril 2023 à 12h00 (midi heure de Paris)**

sur le site de Bpifrance :

[Appel à projets : Concours d'innovation - i-Nov \(bpifrance.fr\)](https://www.bpifrance.fr/innovation-i-nov)

ZOOM SUR 3 LAURÉATS DE LA VAGUE 9

LE PROJET TICAA PORTÉ PAR VAONIS | Aide accordée 1 019 495€

Convaincu que l'émerveillement est un chemin vers la connaissance, la société Vaonis a à cœur de transformer le secteur de l'astronomie vers une expérience utilisateur simplifiée. Leur mission est inchangée depuis la création : mettre l'observation de l'univers à la portée du plus grand nombre grâce à la transformation de l'industrie culturelle de l'astronomie pour le grand public et les centres de médiation, associée à une application mobile de médiation scientifique et culturelle.

LE PROJET S2OP2CI PORTÉ PAR I. CERAM | Aide accordée 809 624€

L'objectif du projet S2OP2CI est le développement d'un dispositif médical qui permet la stabilisation sternale de patients à risques (comorbidité) devant subir une sternotomie (ouverture du sternum) lors d'une chirurgie cardiaque. Cet implant s'appuie sur les propriétés mécaniques de la céramique (alumine poreuse) combinée à un revêtement en hydroxyapatite (HAP) pour stimuler une reconstruction osseuse rapide en incorporant des biomolécules afin d'apporter des propriétés supplémentaires. Ces biomolécules sont des antibiotiques pour protéger l'implant des risques d'infection, et un agent proangiogénique pour apporter une vascularisation et favoriser la création de tissus osseux dans la porosité interconnectée de l'implant en céramique.

LE PROJET SCADALIGHT PORTÉ PAR NRGYBOX | Aide accordée 624 379€

Le projet SCADALIGHT consiste à enrichir la solution de pilotage de l'éclairage public d'NRGYBox d'une supervision en temps réel, pour améliorer la maintenance du parc en exploitation et réduire son impact carbone. Grâce à un suivi temps réel les collectivités peuvent piloter l'éclairage public pour réduire leur consommation jusqu'à 70% en fonction des usages, détecter les défaillances pour optimiser les visites de contrôle et identifier les surconsommations pour un éclairage performant. L'éclairage est reconfigurable à l'envie par la mise en place de chemin de lumière et ce quelle que soit la technologie.

Découvrez les projets innovants des 17 lauréats ADEME et des 36 lauréats Bpifrance [dans le Recueil des lauréats i-Nov vague 9](#)

CONTACTS PRESSE

Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche : presse-mesr@recherche.gouv.fr

Ministère de l'Economie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique - *Cabinet de Roland Lescure* : presse@industrie.gouv.fr

Ministère de l'Economie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique - *Cabinet de Jean-Noël Barrot* : presse@numerique.gouv.fr

Secrétariat général pour l'investissement : presse.sgpi@pm.gouv.fr

ADEME : ademepresse@havas.com

Bpifrance : presse@bpifrance.fr

A propos du plan d'investissement France 2030

- ✓ **Traduit une double ambition** : transformer durablement des secteurs clefs de notre économie (santé, énergie, automobile, aéronautique ou encore espace) par l'innovation technologique, et positionner la France non pas seulement en acteur, mais bien en leader du monde de demain. De la recherche fondamentale, à l'émergence d'une idée jusqu'à la production d'un produit ou service nouveau, France 2030 soutient tout le cycle de vie de l'innovation jusqu'à son industrialisation.
- ✓ **Est inédit par son ampleur** : 54 Md€ seront investis pour que nos entreprises, nos universités, nos organismes de recherche, réussissent pleinement leurs transitions dans ces filières stratégiques. L'enjeu : leur permettre de répondre de manière compétitive aux défis écologiques et d'attractivité du monde qui vient, et faire émerger les futurs leaders de nos filières d'excellence. France 2030 est défini par deux objectifs transversaux consistant à consacrer 50 % de ses dépenses à la décarbonation de l'économie, et 50% à des acteurs émergents, porteurs d'innovation sans dépenses défavorables à l'environnement (au sens du principe *Do No Significant Harm*).
- ✓ **Sera mis en œuvre collectivement** : pensé et déployé en concertation avec les acteurs économiques, académiques, locaux et européens pour en déterminer les orientations stratégiques et les actions phares. Les porteurs de projets sont invités à déposer leur dossier via des procédures ouvertes, exigeantes et sélectives pour bénéficier de l'accompagnement de l'Etat.
- ✓ **Est piloté par le Secrétariat général pour l'investissement** pour le compte de la Première ministre et mis en œuvre par l'Agence de la transition écologique (ADEME), l'Agence nationale de la recherche (ANR), Bpifrance, et la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC).

Plus d'informations sur : <https://www.gouvernement.fr/france-2030> | @SGPI_avenir

A propos de l'ADEME

À l'ADEME - l'Agence de la transition écologique -, nous sommes résolument engagés dans la lutte contre le réchauffement climatique et la dégradation des ressources. Sur tous les fronts, nous mobilisons les citoyens, les acteurs économiques et les territoires, leur donnons les moyens de progresser vers une société économe en ressources, plus sobre en carbone, plus juste et harmonieuse.

Dans tous les domaines - énergie, économie circulaire, alimentation, mobilité, qualité de l'air, adaptation au changement climatique, sols... - nous conseillons, facilitons et aidons au financement de nombreux projets, de la recherche jusqu'au partage des solutions. À tous les niveaux, nous mettons nos capacités d'expertise et de prospective au service des politiques publiques.

L'ADEME est un établissement public sous la tutelle du ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, de la Transition énergétique et de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

www.ademe.fr @ademe

A propos de Bpifrance

Bpifrance finance les entreprises – à chaque étape de leur développement – en crédit, en garantie et en fonds propres. Bpifrance les accompagne dans leurs projets d'innovation et à l'international. Bpifrance assure aussi, désormais leur activité export à travers une large gamme de produits. Conseil, université, mise en réseau et programme d'accélération à destination des startups, des PME et des ETI font également partie de l'offre proposée aux entrepreneurs. Grâce à Bpifrance et ses 50 implantations régionales, les entrepreneurs bénéficient d'un interlocuteur proche, unique et efficace pour les accompagner à faire face à leurs défis.

